



Adil Charkaoui

Retour à la case départ

JUSTICE. Les opposants aux certificats de sécurité ont l'impression de devoir reprendre leur combat à zéro.

À la même période en 2007, ils célébraient une décision de la Cour suprême qui écartait inconstitutionnelle la section de la loi C-3 établissant les certificats de sécurité. La plus haute cour de justice donnait alors un an à Ottawa pour s'y conformer.

Le comité sénatorial aura siége qu'un an pour étudier les points de la loi C-3.

Or, la nouvelle loi adoptée semaine dernière au Sénat pratiquement une copie conforme de l'ancienne, ont annoncé, hier à Montréal, la ministre de la Justice, Adrienne Clarkson et plusieurs organisations impliquées. Nous demandons aux

Gestion des déchets organiques

Le Grand Montréal veut 1 G\$

BARBARA-EVE SHAFER
shaffer@mtrnouvelles.com

ENVIRONNEMENT. Afin de réduire l'enfouissement des matières organiques, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) demande à Québec un budget de 1 G\$.

«Les expériences étrangères démontrent qu'on peut aller beaucoup plus loin que la simple élimination», a déclaré hier le vice-président de la CMM et maire de Laval, Gilles Vaillancourt.

Avec l'argent réclamé, les 82 villes du Grand Montréal comptent acquiescer des installations pour méthaniser et gazéifier les matières organiques. Seulement 8 % de celles-ci sont présentement traitées.

«Ces nouvelles technologies sont toutefois plus coûteuses que l'enfouissement et le recyclage, mais ce coût ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant», a ajouté M. Vaillancourt.

L'élimination des déchets en amont

Attention, a dit le directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), Karel Ménard. Ces nouvelles technologies dispendieuses règlent le problème de gestion des déchets



Le projet de la Communauté métropolitaine de Montréal a été présenté hier par le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et le maire de Montréal, Gerald Tremblay.

en amont et non à la source. «Mais elles ont besoin de carburant, et ce carburant provient des déchets qu'on veut réduire», a expliqué M. Ménard.

Qui plus est, la gazéification n'a pas fait ses preuves à grande échelle, a ajouté le président du FCQGED. «Ce n'est pas un procédé éprouvé pour les déchets domestiques pérennes», a-t-il dit.

Par ailleurs, la gazéification génère un gaz de synthèse qui n'est pas dangereux. Toutefois, lorsqu'il est brûlé pour produire de l'énergie, il dégage deux fois plus de gaz à effet de serre qu'une centrale thermique au charbon produisant la même quantité d'énergie, selon Karel Ménard.

X 8

Avec son projet, la CMM compte multiplier par huit le traitement «propre» des déchets organiques, passant de 68 000 à 550 000 tonnes.

» ça se passe aujourd'hui

Cérémonie de l'Ordre du Canada

OTTAWA. La gouverneure générale Michaëlle Jean préside la 101^e cérémonie d'investiture de l'Ordre du Canada. L'ex-premier ministre Jean Chrétien figure au nombre des personnes qui seront honorées.

LA PRESSE CANADIENNE



Jean Chrétien

Caucus des députés de l'Action démocratique du Québec à Bécancour.

Des ponts en bâtons

MONTREAL. L'École de